



Chauffage électrique dans un immeuble HLM ?

Par **Sandra Serra**, le **05/04/2017** à **11:09**

Bonjour,

Je suis locataire dans un HLM où le chauffage est individuel et électrique. Le bailleur social, dans un souci d'économie, à installer dans tout les logements des convecteurs «grille pain» Certains sont vieux, d'autres non mais l'immeuble qui date des années 80, malgré les doubles vitrages, est mal isolé de surcroît.

Je fais très attention à mes consommations d'énergie et malgré cela j'ai de très grosses factures d'électricité, qui s'élèvent à plus de 1500 € par an.

Quels sont mes droits et démarches dans ce cas là ?

Merci pour l'attention que vous porterez à mon problème.

Par **Sandra Serra**, le **05/04/2017** à **11:17**

Merci pour votre réponse,
Et au niveau de l'isolation ?